



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 47077

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre délégué chargé des affaires européennes sur le Manifeste pour la langue allemande de l'Association pour le développement et l'enseignement de l'Allemand en France (ADEAF). En effet, ce manifeste met l'accent sur la coopération de plus en plus grande des économies française et allemande, notamment dans les domaines de l'aéronautique et de la chimie et sur la nécessité qui s'ensuit d'avoir des spécialistes parlant allemand et connaissant l'Allemagne. Ce manifeste ne manque pas dans ce sens de souligner que le nombre des élèves qui apprennent cette langue ne cesse de baisser. C'est pourquoi cette association demande une politique pluraliste des langues qui prenne en compte les besoins de notre pays. Il lui demande de bien vouloir lui donner son point de vue à ce sujet.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre délégué chargé des affaires européennes sur le manifeste pour la langue allemande de l'association pour le développement et l'enseignement de l'allemand en France, qui souligne l'importance des liens, notamment économiques, noués entre la France et l'Allemagne. Le ministre délégué chargé des affaires européennes partage pleinement l'opinion de l'honorable parlementaire et des auteurs du manifeste considérant l'apprentissage de la langue du partenaire comme un élément décisif pour la pérennité de notre coopération avec l'Allemagne et du rapprochement entre nos deux peuples. Le traité de l'Elysée de 1963 a mis l'accent sur l'importance de la connaissance de la langue et de la civilisation de l'autre pour une meilleure compréhension commune. Il convient de reconnaître que les résultats obtenus en matière de langues ne sont pas toujours à la hauteur de nos espérances. C'est pourquoi nos efforts doivent être accentués et le manifeste auquel il est fait référence y contribue positivement. Le Gouvernement français agit également en ce sens. Des brochures d'appel à l'apprentissage de la langue du partenaire ont été diffusées dans les établissements scolaires. Il s'efforce, avec ses partenaires allemands, de valoriser auprès des jeunes tout l'intérêt professionnel qui s'attache à la maîtrise de la langue de notre premier partenaire commercial, troisième puissance économique mondiale. Le succès du premier forum entreprises-universités-étudiants, organisé à Metz l'an dernier, est encourageant et nous incite à renouveler l'exercice cette année à Sarrebrück les 20 et 21 octobre 2000.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47077

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2000, page 3178

Réponse publiée le : 3 juillet 2000, page 3920